



Groupe Institut Supérieur de Commerce et d'Administration des Entreprises

Dépôt du Dossier Papier – Concours d'Accès à la Grande Ecole ISCAE 2018/2019

Pour toutes les voies :

1. Fiche individuelle de préinscription en deux exemplaires à imprimer après l'inscription en ligne.
2. Le dépôt du dossier papier doit se faire à l'institut du premier choix du candidat (ISCAE- Casablanca ou ISCAE-Rabat).

Candidats des classes préparatoires économiques et commerciales :

Après l'inscription dans l'espace en ligne réservé au Concours d'accès à la Grande Ecole de l'ISCAE, les élèves des classes préparatoires doivent déposer obligatoirement à l'ISCAE :

- Une copie légalisée de l'attestation d'inscription en 2ème année des classes préparatoires (avoir l'original sur soi le jour du dépôt);
- Une photocopie de la CIN certifiée conforme;
- Le bordereau justificatif du paiement des frais de dossier. Pour les étudiants boursiers une attestation de bourse délivrée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur 2017/2018, en 2 exemplaires.

Candidats 2ème année Enseignement Supérieur :

Après l'inscription dans l'espace en ligne réservé au Concours d'accès à la Grande Ecole de l'ISCAE, les étudiants qui sont en 2ème année d'enseignement supérieur, doivent déposer obligatoirement :

- Les relevés de notes légalisés de la 1ère année, du 1^{er} semestre de la 2^{ème} année et du 2^{ème} semestre de la 2^{ème} année (si disponible). L'original peut être demandé le jour du dépôt.
- Une photocopie de la CIN certifiée conforme;
- Le bordereau justificatif du paiement des frais de dossier. Pour les étudiants boursiers une attestation de bourse délivrée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur 2017/2018, en 2 exemplaires.

Candidats des classes préparatoires mathématiques ou physiques :

Les élèves issus des classes préparatoires scientifiques doivent s'inscrire en ligne et déposer le dossier papier dans les mêmes conditions que les élèves des autres classes préparatoires. Ils sont dispensés néanmoins des épreuves écrites du concours de l'ISCAE. L'attestation du CNC remplace le concours écrit et permet le classement pour la sélection au concours oral. Les élèves des classes préparatoires mathématiques et/ou physiques doivent fournir leurs attestations dès l'affichage des résultats du CNC. Le dossier est constitué des pièces suivantes:

- Une copie légalisée de l'attestation d'inscription en 2ème année des classes préparatoires (avoir l'original sur soi le jour du dépôt);
- Une photocopie de la CIN certifiée conforme;
- Le bordereau justificatif du paiement des frais de dossier. Pour les étudiants boursiers une attestation de bourse délivrée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur 2017/2018 en 2 exemplaires.
- Une Attestation d'admissibilité au concours National Commun des écoles d'ingénieurs A.U 2018-2019 (à déposer ultérieurement après affichage des résultats CNC).

IMPORTANT : Les documents ne seront pas restitués.

Tout envoi de dossier de candidature par voie postale ne sera pas pris en compte.